Département : 56 3114

Aire d'étude : SARZEAU

Dénomination : **MAISONS, FERMES**

IA00127484

Coordonnées : LAMBERT0 XO = 0204600 XE = 0226900 YN = 2299900 YS = 2288700

PROPRIETE PRIVEE

Dossier d'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1970, 1995 par RENAUDEAU OLIVIER, TOSCER CATHERINE, LARDEUX, LE LIBOUX MARTINE, WALLET MARIE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1970

HISTORIQUE

MAISONS DATANT DES 16E, 17E, 18E ET 19E SIECLES

DESCRIPTION

RECENSEMENT : ETUDIE : 52 REPERE : 1002 BATI : 2079

COMPOSITION D'ENSEMBLE
Parties constituantes : ETABLE, PUITS, DEPENDANCE

MATERIAUX
Gros oeuvre : GRANITE, MOELLON, ENDUIT
Couverture : ARDOISE

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS

Tableau d'enregistrement des données
(les oeuvres sélectionnées sont soulignées).
* Localisé sur la carte au 1/25000 E.

n°	ADRESSES	CADASTRE	GRANITE			PIGNON			COMBLE A SURCROIT	ETAGES	DEPENDANCE	TYPES	DATATIONS	OBSERVATIONS
			PIERRES DE TAILLE	MOELLONS	ENDUIT	COUVERT/RUELLÉ	DECOUVERT	CROUPE/DEMI-CROUPE						
	VILLE													
	1 rue du Bindo	AC 53			X					1	X	IV	F.19e	Double en profondeur
	2 rue du Bindo	AC 350			X	X			X			I	V.1920	Ouvertures briques et granite
	10 rue du Bindo	AC 302			X		X		X	1			1876	Etoile - ouvertures harpées
	6 rue Bonable	AC 123			X		X	X		1		V	D.19e	Aile ouest à croupe maison de capitaine
	8 rue Bonable	AC 133		X			X		X	1	X	V	16e R.18e	Tour escalier postérieure
	2 ruelle Cavalin	AC 102		X				X		1		V	V.1880	R.D.C. surélevé sur cave
	10 rue de la Compagnie du Capitaine Jacky	C 3			X	X			X			II	V.1910	Clefs saillantes pointes de diamant
	2 rue de la Corderie	I 2		X			X					I	V.1900	
	4 place Duchesse Anne	AC129 130		X		X				1			D.19e	Maison en appentis
	5 Place Duchesse Anne	AC 186		X		X			X	1		V	F.16e R.19e	Lucarne décor sculpté
	7 place Duchesse Anne	AC 184	x				x			1		IV	1622 R.F.19e	Lucarne décor sculpté
	9 place Duchesse Anne	AC 184			X			X		1		IV	D.19e R.20e	

TABLEAU DE RECENSEMENT

	INSEE						INVENTAIRE	
	POPULATION			ÉDIFICES			Repéré	Étudié
		1901	1990	avant 1871	1871-1914	1990		
ARZON	1851 2377	1857	1754	327	164	3644	285	14
SAINT-ARMEL	1861 684	580	661	85	43	444	68	2
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	1866 1357	1263	1142	112	142	2187	162	8
SARZEAU	1851 7422	5011	4990	724	374	5105	429	28
LE TOUR DU PARC	1866 955	640	670	68	40	528	58	1

56 - SARZEAU (Canton de)
MAISONS-FERMES

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Plan

Introduction ; Conditions de l'enquête.

I) HISTORIQUE ET DATATION
a) Contexte économique et social.
b) Chronologie (chronogrammes,...)
c) Critères de datation.

II) IMPLANTATION ET RÉPARTITION
a) Répartition de l'habitat sur l'aire d'étude.
b) Implantation des logis dans les écarts.

III) CARACTÈRES ARCHITECTURAUX
a) Composition d'ensemble
b) Matériaux et mise en oeuvre
c) Elévations et typologie
d) Couverture

INTRODUCTION

Conditions de l'enquête

Sur un canton de taille moyenne comportant cinq communes, mais à l'habitat aujourd'hui très dense du fait de sa situation côtière, le recensement des maisons-fermes a permis de repérer 992 édifices, dont 54 ont été sélectionnés pour des études plus précises. Les critères de ce repérage n'ont pas été plus sélectifs pour les édifices construits depuis 1900, pourtant très abondants, que pour les plus anciens, notre objectif ayant été d'établir un corpus cohérent qui soit strictement représentatif de l'évolution de l'habitat sur le canton du XVIe siècle à 1940. De fait, nombreux sont dans notre liste des repérés les édifices résidentiels postérieurs à 1910 correspondant à l'essor de la presqu'île de Rhuys comme lieu de villégiature.

Par contre, les édifices récents dénaturés ont naturellement moins trouvé grâce à nos yeux que les logis anciens modifiés ou restaurés. De même, c'est surtout pour les édifices anciens que nous avons sollicité l'accès aux espaces intérieurs, souvent pour confirmer une datation, alors que cela a rarement été le cas, sauf oeuvre exceptionnelle, pour les édifices postérieurs à la fin du XIX° siècle. Mais les logis visités sont en définitive nombreux et également répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude.

56 - SARZEAU (Canton de)
MAISONS-FERMES

I) HISTORIQUE ET DATATION.

a) Contexte économique et social

Le caractère à la fois rural et maritime du canton détermine une chronologie particulière d'érection des logis. Contrairement au reste de la Bretagne rurale, opulente jusqu'à la fin du XVIIe siècle puis en déclin, la presqu'île de Rhuys va connaître un important développement économique dans le courant du XVIIIe siècle, et surtout au XIXe siècle. Cet essor n'est pas dû à l'activité agricole, pourtant productive et dégageant des bénéfices grâce aux exportations de grains et de vin, mais aux activités maritimes qui y prennent place ; cabotage, trafic dans le Golfe, pêche aux coquillage (relativement réduite), activité paludière et surtout, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, voyages aux longs-courts. Les logis de ces marins et de ceux qui vivent de ce dynamisme maritime auraient pu être cantonnés dans les ports. En fait, les navigateurs qu'ils soient simple matelot, patron, pêcheur ou capitaine, se répartissent sur toute la presqu'île, et en l'absence d'ancres gravées à coté des chronogrammes, il est souvent impossible de distinguer les maisons des laboureurs de celles des navigateurs, les plus modestes de ces dernières ayant souvent un lopin de terre, un peu de bétail et donc des dépendances identiques aux petits fermiers. De plus, les deux catégories professionnelles sont extrêmement perméables ; des paysans pouvant constituer un groupement d'intérêt pour armer un chasse-marée, tandis que les marins ont, à terre, un mode de vie rural.

b) Chronologie

Ce dynamisme tardif explique la chronologie de notre corpus, 71,65 % des repérés étant postérieurs à 1800. Près de 45% de ces derniers remontent au XIXe siècle, pour seulement 16,5 % au XVIIIe siècle, 10 % au XVIIe siècle, et une infime partie, 1 % au XVIe siècle. Autre caractéristique de la presqu'île, le nombre très important de constructions ou de rénovations complètes après la première moitié de notre siècle, (27 %), qui il est vrai, contrairement peut-être aux autres périodes ne se répartissent que très inégalement selon les communes. Beaucoup de ces implantations du début de notre siècle ne sont en fait pas dues aux "indigènes", mais à une population qui depuis la fin du XIXe siècle s'implante et prend de plus en plus d'importance sur le canton, celle des estivants. Le-Tour-Du-Parc et Saint-Armel ne sont pas touchés par ce phénomène, Sarzeau l'est relativement peu, alors qu'Arzon et surtout Saint-Gildas-de-Rhuys sont directement concernés. C'est cette arrivée d'habitants, même saisonniers, venus de l'extérieur, qui va véritablement introduire une rupture dans la typologie de l'habitat presqu'îlien, jusque-là d'une grande stabilité.

Graphique n°1. Répartition chronologique de l'ensemble des repérés ;

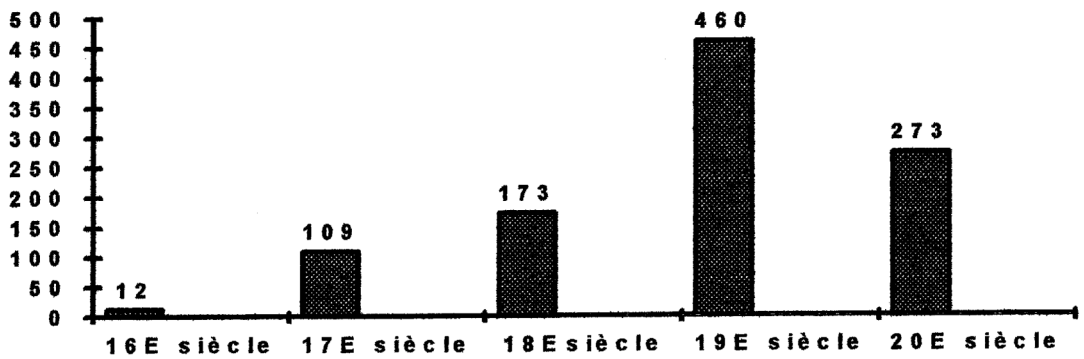

Graphique n°2. Maisons-fermes repérées sur la commune d'Arzon ;

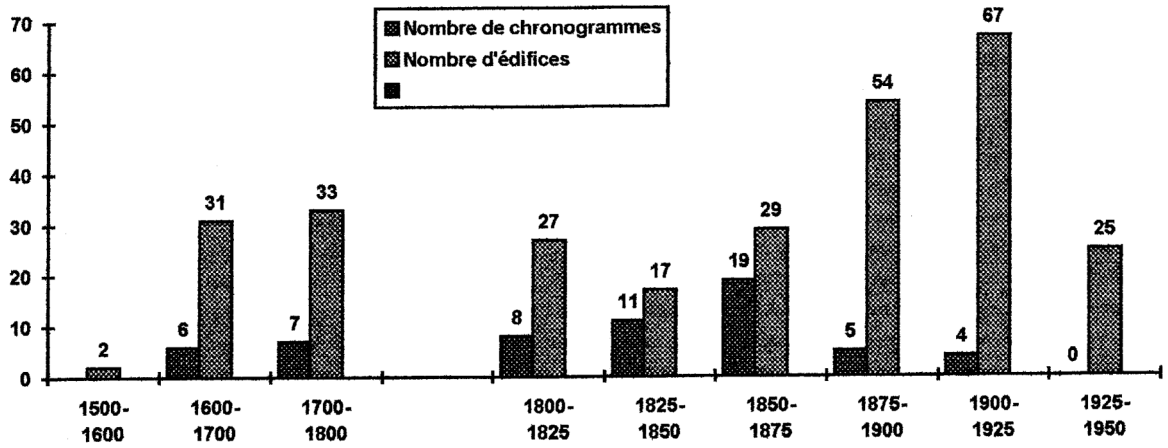

(pour mémoire)

Graphique n°3. Maisons-fermes repérées sur la commune de Saint-Armel ;

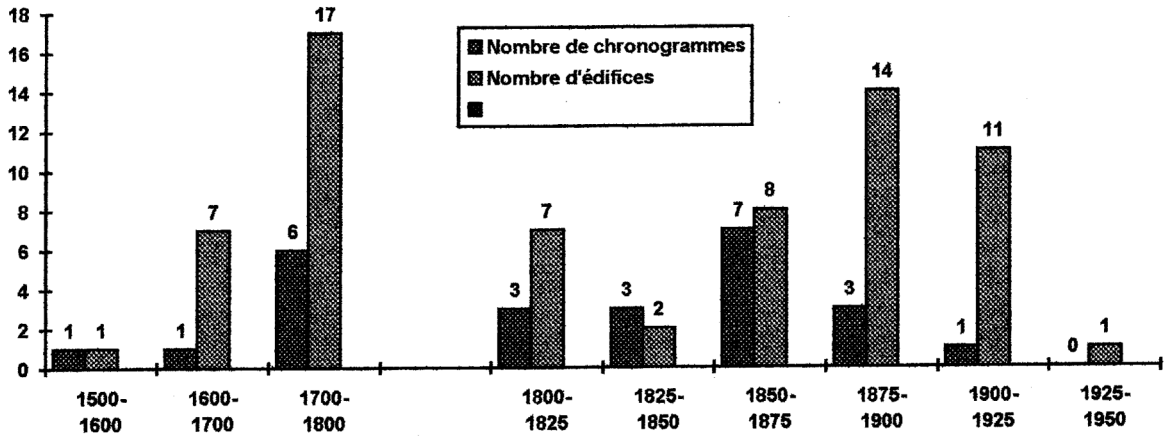

(Pour mémoire)

Graphique n°4. Maisons-fermes repérées sur la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys ;

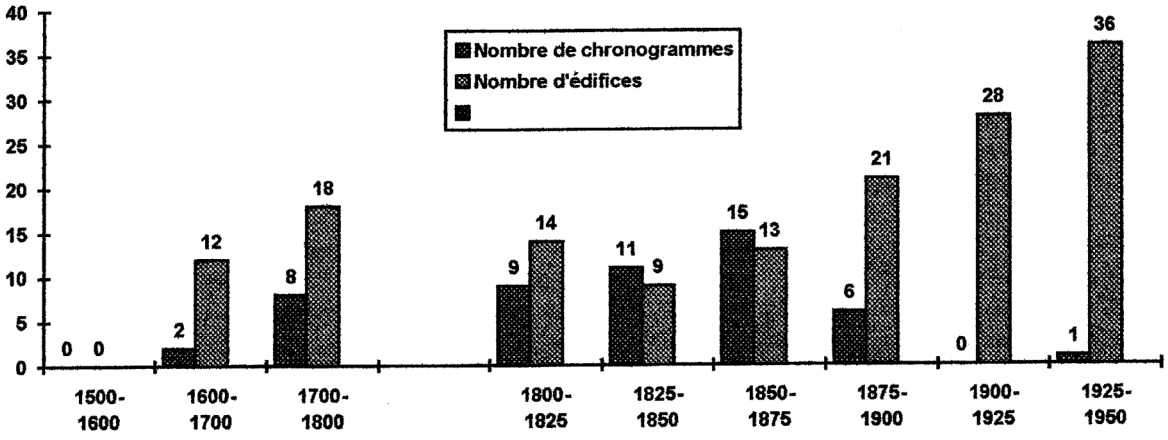

(Pour mémoire)

Graphique n°5. Maisons-fermes repérées sur la commune de Sarzeau ;

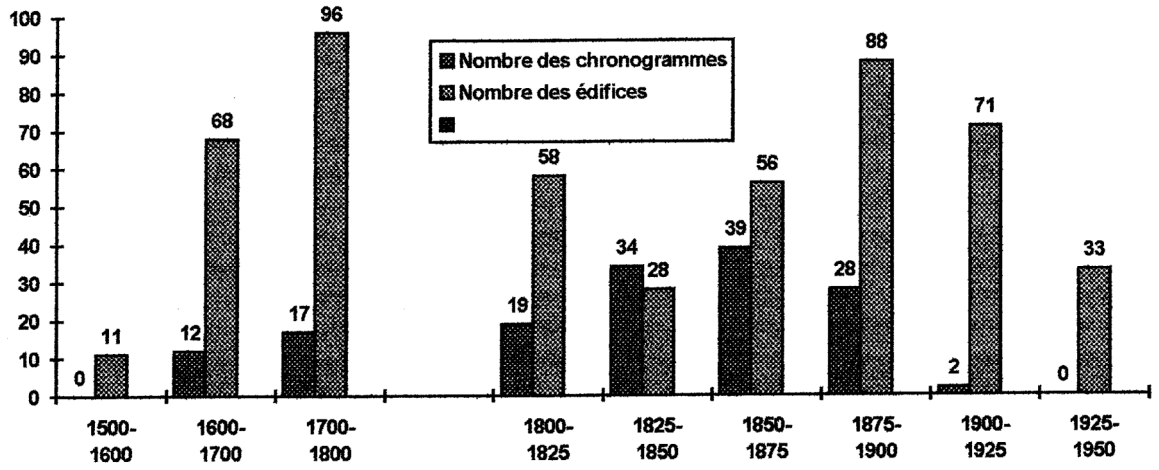

(Pour mémoire)

Graphique n°6. Maisons-fermes repérées sur la commune du Tour-du-Parc ;

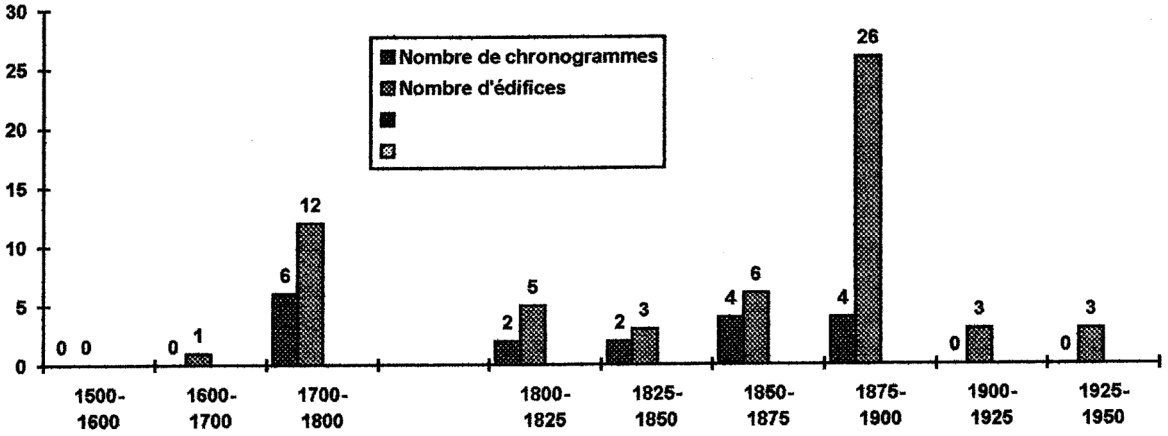

(Pour mémoire)

Graphisme n°7. Maisons-fermes sur l'ensemble du Canton

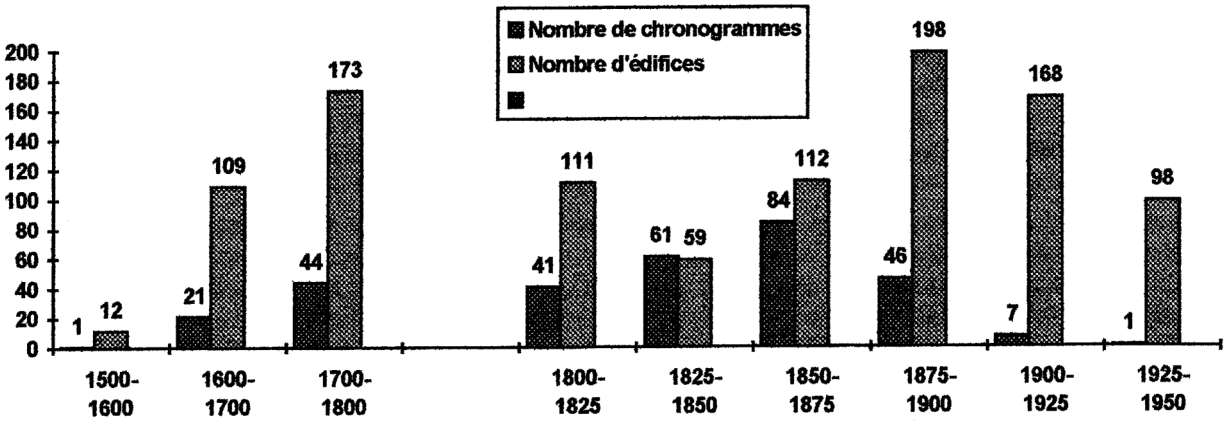

(Pour mémoire)

c) **Critères de datation**

Le premier moyen de datation de l'habitat vernaculaire de Rhuys est le chronogramme, date gravée ou sculptée en général sur le linteau de la porte ou de la fenêtre, parfois accompagnée de symboles précisant le statut social du propriétaire. L'inventaire topographique du canton a permis de dresser pour chaque commune une liste de ces chronogrammes, qui, il faut le préciser, ne correspondent pas obligatoirement à la date d'érection de la maison ; dans de nombreux cas en effet, ils n'indiquent qu'une reconstruction ou une restauration de cette dernière, sans qu'il soit possible souvent de préciser la nature de l'intervention sanctionnée par cette date. D'autre part, l'étude des seuls chronogrammes qui nous sont parvenus n'est pas suffisante pour déterminer les périodes de dynamisme architectural sur l'aire d'étude ; si l'on superpose en effet la courbe des chronogrammes établie à partir de tous les millésimes recueillis sur la presqu'île et seulement ceux-ci, et la courbe des datations générales (prenant en compte en plus des dates portées les datations des maisons sans chronogrammes évaluées d'après leurs caractères typologiques), ...

Graphisme n°8. Courbes des datations et des chronogrammes

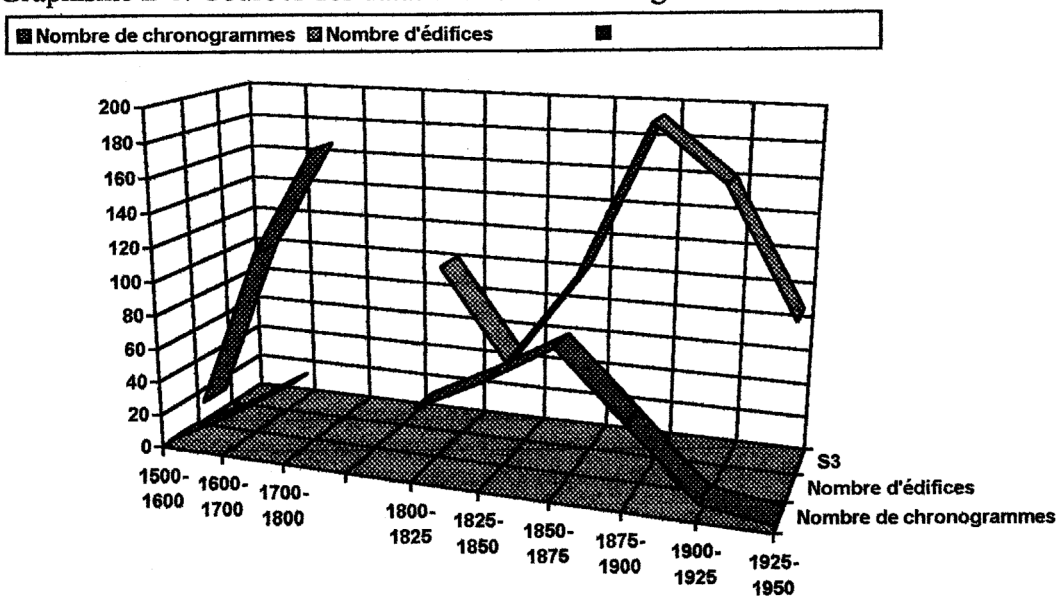

...on constate que ces courbes ne se superposent pas exactement. Il existait donc une véritable mode consistant à dater sa maison, dont l'apogée, dans les années 1840-1860 correspond en fait à une période moyenne au niveau des érections, alors que la multiplication des constructions entre 1870 et 1930, très nette, correspond en fait à une période de baisse de la pratique du chronogramme, rapide après 1880. Dans les tableaux précédents, on constate de plus que les chronogrammes inscrits entre 1825 et 1850 sont même plus nombreux, sur la plupart des communes, que les édifices repérés appartenant à cette période. La constance d'un tel phénomène ne doit rien au hasard, les maisons-fermes remontant à ce quart de siècle n'étant pas plus dénaturées que les autres et rien ne justifiant donc qu'elles aient été moins repérées. Cela indique par contre qu'il s'agit d'une période de rénovation de maisons plus anciennes, rénovations partielles, mais sanctionnées cependant par l'apposition d'une nouvelle date au-dessus de la porte ou des fenêtres. Notre repérage a donc permis d'attribuer à ces édifices leur date d'origine, les chronogrammes étant

seulement venus enrichir notre liste, en témoignage d'une activité architecturale importante, mais concernant davantage des restaurations que des constructions.

Un seul chronogramme du XVIe siècle a été repéré, correspondant à la maison du Pusmen en Saint-Armel datée de 1568 (voir Saint-Armel, maisons-fermes, fig. n°14).

En l'absence de ces dates portées, quels ont été nos critères de datation ? Comme nous le verrons plus loin, la stabilité structurelle de l'habitat du canton pendant près de 350 ans nous interdisait de construire une chronologie à partir de cette typologie. Par contre, certains éléments du bâti, comme la forme et l'ornementation des baies, l'appareil des maçonneries, la structure des cheminées, nous ont cependant permis une datation parfois relativement précise, et les chronogrammes, abondants, nous ont servi d'éléments de référence pour confirmer ces analyses. Notre chapitre sur les caractéristiques architecturales détaille ces éléments et leur évolution chronologique.

II) IMPLANTATION ET RÉPARTITION.

a) Répartition de l'habitat sur l'aire d'étude

Nous avons déjà mentionné le fait que la présence, sur le canton, de deux secteurs d'activité, la mer et l'agriculture, ne signifiait ni une différenciation de la structure architecturale des logis, ni même celle de leur implantation ; un marin pouvant fort bien résider à l'intérieur des terres et ne rejoindre son port d'attache qu'à l'embarquement, tandis qu'une ferme peut être implantée dans un écart côtier. La répartition des écarts sur l'ensemble de la presqu'île obéit d'autre part à des impératifs historiques souvent très anciens ; sur Sarzeau par exemple, l'ancien parc de chasse ducal, malgré son défrichement et son déboisement quasi total dès le XVIIIe siècle, reste un secteur peu occupé, si ce n'est par quelques fermes isolées ayant peut-être pris la place des "parqueries" où logeaient les gardiens et les serviteurs chargés de l'entretien du domaine et du gibier. A la Saline, entre Arzon et Saint-Gildas, les anciens marais salants aujourd'hui asséchés empêchaient toute implantation, tandis qu'à Saint-Gildas même, l'étang de Kerpont, appartenant aux moines et converti en parti en prairie en 1667 ainsi que les bois qui s'étendaient du nord-ouest au sud-est du Botpénal à Kerroux, également aux moines de Saint-Gildas, isolaient les villages du nord de la commune du bourg. Ces bois disparurent sous l'Empire. Sur le littoral nord, il faut aussi tenir compte de ces obstacles à l'implantation que représentaient les grandes propriétés aristocratiques qui colonisent les rives du Golfe. Ce sont dans les espaces laissés libres entre ces territoires déjà occupés, que se sont développé les écarts du canton. Mis à part le cas des ports, on cherchait à s'installer bien à l'abri des vents marins, quitte à devoir, en tant que matelot, faire un peu de chemin avant de s'embarquer. Avec les développements du tourisme balnéaire, cette tendance va s'inverser totalement, et après les villas du début du siècle, c'est le long des côtes que se développe toujours aujourd'hui un « mitage » préjudiciable à la conservation des sites et du petit patrimoine non protégé de la presqu'île.

b) L'implantation des logis dans les écarts

En dehors des fermes isolées qui se rencontrent surtout dans les communes les plus rurales du canton, Sarzeau et Saint-Armel, les habitats sont regroupés en hameaux en suivant le principe de l'alignement ; les logis sont serrés, pignon contre pignon, le long d'une rue avec parfois un espace intermédiaire entre les logis et la voie, servant selon la tradition locale d'aire à battre (cet espace commun à souvent de nos jours été divisé et clôturé). Des dépendances en appentis, construites perpendiculairement aux logis, permettent de couper

Croquis n°1 : implantation des appentis.

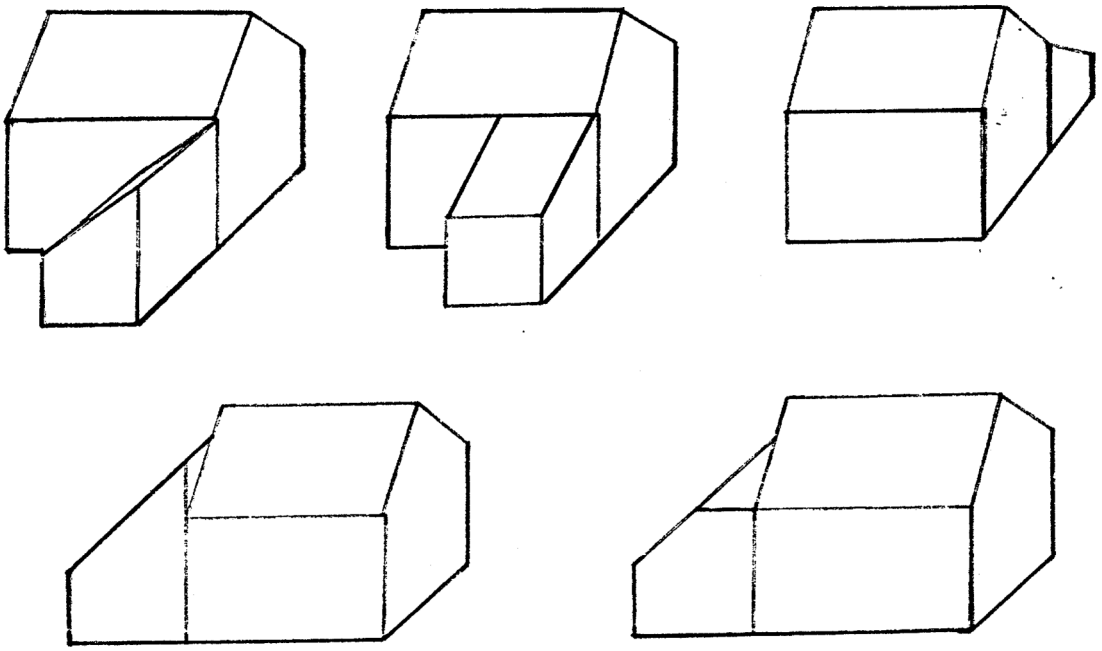

le vent s'engouffrant entre ces alignements. A chaque logis correspond souvent, sur l'arrière, une parcelle de terre étroite à peine de quelques sillons, divisée au gré des héritages pour respecter la coutume bretonne selon laquelle le droit d'aînesse est réduit. Ces villages en alignement sont souvent composés d'une rue unique, mais parfois, selon leur importance, des axes secondaires perpendiculaires au premier, débouchant sur un cul de sac ou un simple chemin menant par exemple à une fontaine, permettent d'accueillir une autre série d'habitations (Sarzeau, Kerfontaine, fig. 1).

III) CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES.

a) Composition d'ensemble

Qu'il soit logis de marin ou d'agriculteur, l'habitat de l'aire d'étude est rarement isolé ; puits, remise, étables l'accompagnent souvent, sans compter quelques aménagements particuliers qui distinguent, dès le XVIIe siècle, la maison de l'élite maritime (c'est le cas de l'enclos par exemple, à Arzon, Keravalot, Doc. 1) ou les fermes à production particulière, comme les exploitations viticoles (Sarzeau, Keraüel).

La dépendance minimale de loin la plus fréquente est l'appentis, servant selon les cas de soue à cochons ou de petite étable, une cheminée dans un angle permettant la cuisson de la nourriture des bêtes. Accessible par une porte et éclairée par un petit jour, sa position dans la parcelle ou contre le logis est assez variable comme le montre le croquis n°1, bien que le cas le plus courant semble être l'appentis construit perpendiculairement au logis, coupant ainsi les vents s'engouffrant dans les rues. Mais il peut être érigé parallèlement à l'habitation, en s'appuyant sur toute la longueur de sa façade postérieure (Arzon, Keravalot, Penbert ; Sarzeau, Le Riellec par exemple) et dans ce cas la toiture de la dépendance n'est qu'un prolongement de celle de la maison, enfin, il peut également être appuyé à un pignon. Dans ce dernier cas, surtout quand la dépendance est relativement élevée, son mur postérieur peut ne trouver qu'incomplètement un appui contre le pignon du logis, les angles supérieurs étant dans le vide (Sarzeau, La Grée Penvins fig. 2, Kerfontaine, fig. 1). A Saint-Armel, cette fragilité de la structure de l'appentis a été compensée par l'aménagement de deux "quarts de croupes" de chaque côté de la construction, évitant ainsi de dresser des murs sans appui.

Deux exemples de dépendances de type "primitif" ont été repérées sur le canton, lointains et derniers témoignages d'une architecture vernaculaire extrêmement sommaire qui concernait sans doute à l'origine autant les logis que leurs annexes. A La Grée-Penvins, une "cave" (c'est ainsi que l'on nomme une remise), isolée du logis, constituée d'un muret bas renforcé de contreforts a vu sa toiture végétale remplacée par de la tôle ondulée. Au Riellec, toujours sur la commune de Sarzeau, les parois en planches d'une longue remise supportent une charpente rudimentaire couverte de branches de sapin, à la place des roseaux ou des genêts originaux (fig 3).

Surtout visibles en contexte rural, les dépendances couvertes à deux pentes reprennent en fait la distribution et parfois l'élévation des maisons à pièce unique. Leur hauteur permet d'aménager un comble à surcroît accessible par une gerbière, avec souvent une simple poulie suspendue à un crochet, permettant d'y hisser le fourrage et le grain ou dans quelques rares cas un treuil porté par des corbeaux, selon un système inspiré de celui des moulins. La présence d'une cheminée permet parfois de confondre ces grandes dépendances avec de petits logis, sans compter que le pignon opposé à celui portant le conduit du foyer peut recevoir une fausse souche à la fonction uniquement décorative. A la Saline en Saint-Gildas (fig.4), une grande étable aujourd'hui en ruine témoigne de ce souci de symétrie, la fausse souche étant cependant paradoxalement érigée au-dessus de deux

baies. Ces dépendances importantes, quand elles ne sont pas en alignement avec le ou les logis, sont souvent isolées, en avant d'une maison intégrée dans un alignement, comme par exemple à Keraudren en Saint-Gildas. Plus rares sont les puits privatifs, qui sur la Presqu'île de Rhuys sont remplacés par des fontaines collectives en particulière abondance, à l'exception de la commune de Saint-Armel. Il s'agit le plus souvent de puits-guérites, à margelle circulaire échancrée et couverts d'un cul de four de maçonnerie. Mais des puits non couverts, de taille encore plus importante sont également visibles sur l'aire d'étude, la manutention des seaux étant assurée par une superstructure métallique scellée dans la margelle. Dans quelques fermes, ainsi que dans les grandes exploitations viticoles, ont été aménagés des puits-citernes monumentaux de plusieurs mètres de diamètre, permettant de rincer les barriques (Keraüel, Lasné). C'est également dans ces grandes exploitations que figurent des dépendances "spécialisées" tels les chais, les pressoirs, les charretteries, les seconds d'entre eux, étant par ailleurs non à l'usage d'un domaine mais de l'ensemble des maisons d'un écart, ce qui est également le cas des fournils, souvent disparus mais attestés par les plans cadastraux anciens. Un cas de fournil adossé à l'appentis a été repéré à la Villeneuve en Sarzeau (fig. 5). Aucun des greniers à sel qu'il soit de maçonnerie ou de bois goudronné, qui protégeaient les précieuses autant que convoitées récoltes des paludiers de la presqu'île n'a subsisté.

Enfin, propre à l'habitat de la population maritime et plus particulièrement à l'élite de celle-ci sont les enclos, qui délimitent la propriété du capitaine de celle de ses voisins. Dès le début du XVIIe siècle, à Kéravalot en Arzon, (nord de Béninze), cet aménagement existe ; un mur soigné entoure la propriété, l'entrée étant marquée par deux piliers de maçonnerie encadrant le portail. A l'intérieur de cet enclos, un second muret sépare la cour, devant la maison, du verger situé plus à l'ouest, un puits monumental couvert étant aménagé à cheval sur cette clôture (fig. 6). Jusqu'au début de notre siècle, l'enclos avec son portail à piliers restera un des éléments clés de la maison de capitaine, contrastant avec les "aires à battre" ouvertes qui précèdent les maisons en alignement du reste des marins et des ruraux.

b) <u>Matériaux et mise en oeuvre</u>

Qu'il s'agisse de l'habitat maritime ou du logis agricole, et que nous soyons au XVIIe siècle ou au milieu du XIXe siècle, les matériaux utilisés à Rhuys sont avant tout ceux disponibles sur place ; le granite, le gneiss de la côte septentrionnale et le schiste du littoral méridionnal. Quelques indices très diffus peuvent laisser supposer la présence en milieu urbain d'une architecture en pans de bois, telle cette sablière sculptée du XVIIe siècle incrustée dans la maçonnerie de la maison au 10 rue du Général de Gaulle à Sarzeau. Le tuffeau, extrêmement rarement employé (un exemple dans le bourg de Sarzeau 6 rue de la Madeleine, à une date tardive, et un dans celui de Saint-Gildas) semble être lié à la volonté d'une élite de se démarquer architecturalement, surtout au XVIIIe siècle. Ce matériau d'importation reste limité aux encadrements des baies ou aux corniches comme dans une ferme du Tour du Parc, à Keraroche, remontant sans doute au XVIIIe siècle et très remaniée depuis.

Les matériaux traditionnels sont utilisés sous forme de moellons ; plus ou moins grossièrement taillés selon les époques. Les maçonneries du XVIIe siècle se distinguent par leur exécution particulièrement soignées ; les pierres taillées avec régularité sont alignées en assises bien horizontales. Au siècle suivant, les moellons sont nettement plus grossiers, mis en oeuvre sans ordre, et l'on va commencer à cacher cette dégradation des maçonneries par un enduit à base de chaux et de sable marin qui, quand le sel qu'il contient est lavé par les pluies, s'orne d'irisations en relief. Ces enduits viennent recouvrir le gros oeuvre, parfois totalement, le plus souvent en laissant apparents les entourages des baies, qui restent les

seuls éléments de la maison traités en pierres de taille. Certains bâtiments très modestes ont des encadrements de bois (Le Tour du Parc : Boderharff, fig. 8). Les encadrements sont souvent, au XIXe siècle, montés avec une légère avancée de quelques centimètres par rapport au plan du mur, tenant compte des enduits plus épais utilisés à partir de cette époque. Ces derniers peuvent avoir des aspects variés ; le simple blanchissage à la chaux était souvent concurrencé par une polychromie beaucoup plus vive. A Béninze en Arzon, un rouge sombre semble avoir été particulièrement prisé (fig. 7), mais le plus souvent l'on préférait, surtout en milieu maritime, un enduit contrasté semblable à celui des zones insulaires. Au moins deux couleurs tranchantes sont juxtaposées -gris et jaune (au Logéo à Sarzeau), blanc et bleu vif, blanc et rose-, l'une couvrant l'ensemble de la façade, l'autre venant souligner les encadrement des baies, les soubassement, ou imitant des chaînage d'angle.

Les baies

A côté d'un gros oeuvre d'une grande stabilité de structure et de matériaux pendant trois siècles, le traitement des ouvertures a par contre davantage évolué au fil du temps et s'est avéré, au cours de l'enquête, une aide précieuse à la datation des logis et à la perception des remaniements qu'ils ont pu subir.

Les quelques rares exemples d'habitat du XVIe siècle que nous avons pu rencontrer possèdent des ouvertures aux caractéristiques encore gothiques ; arc en accolade, creusé, comme les piédroits, d'un large cavet, (Le Vandour à Saint-Armel, fig. 9), portes soit en accolade, soit en arc surbaissé mouluré, fenêtres à traverse horizontale. Ce sont souvent comme pour les logis urbains du 15 rue du Général de Gaulle à Sarzeau, ou du 6, rue des Vénêtes à Saint-Gildas, fig. 10, les fenêtres supérieures qui sont les plus ornementées, avec un ébrasement assez profond, orné de moulures faisant le tour de la baie, et un appui saillant parfois sculpté de godrons ou d'une cordelière. Ce traitement des baies se rencontre jusqu'au début du XVIIe siècle, où de légères accolades sont encore figurées sur certains linteaux, (Le Ruaud), tandis que les fenêtres à traverse se maintiennent également. Mais c'est surtout la porte en plein cintre, chanfreinée ou non, qui constitue l'apport majeur de cette période à l'architecture vernaculaire. Utilisés jusqu'au XVIIIe siècle, ces arcs sont en général composés de trois parties avec membrures latérales et clef centrale (Le Tour du Parc, Le Petit Mare, 1743 ou 1749, fig. 11) cette dernière pouvant, comme au Riellec à Sarzeau, être maintenue en place par des crossettes. Les baies du XVIIe siècle sont en général chanfreinées au niveau des linteaux et des piédroits, sauf à la partie inférieure de ces derniers où un sifflet assure la transition avec l'angle vif de l'appui.

Le même type d'ouverture se maintient au XVIIIe siècle, avec des chanfreins moins larges, moins nettement taillées qui disparaissent parfois des baies, tandis que l'appareil lui-même comme celui du reste de la maçonnerie, est nettement moins soigné. L'apparition des volets extérieurs exige souvent la réalisation de feuillures autour des ouvertures, aménagement qui peut aussi avoir été fait dans le courant du XIXe siècle. La tendance générale est à l'élargissement des baies, tandis que se multiplient les portes à linteau droit remplaçant les arcs en plein cintre. Les dernières années du XVIIIe siècle introduisent un détail architectural dont le succès se maintiendra jusqu'au milieu du siècle suivant ; les linteaux droits sont échancrés sur leur face inférieure, de façon à donner à l'ouverture un profil en arc segmentaire. Autour de 1800 apparaissent également les corniches de pierres de taille courant sous la toiture, et même, jusque vers 1840, au sommet des souches de cheminées.

Le XIXe siècle marque encore une simplification des maçonneries, les encadrements des baies eux-mêmes pouvant, s'ils sont trop rudimentaires, être cachés par l'enduit unifiant

le reste de la façade. Dans les dépendances, une simple poutre est le plus souvent utilisée en guise de linteau (fig. 8).

A partir de la fin des années 1860, une nette régularisation des encadrements des baies se fait jour, avec l'industrialisation de la taille de la pierre. C'est l'essor des ouvertures harpées, avec une alternances de pierres de taille courtes et longues sur les piédroits, sous des linteaux réguliers. Cette standardisation n'empêche pas qu'un certain soin soit apporté dans le traitement des ouvertures autour de 1910. C'est le retour aux piédroits lisses, saillants, aux linteaux ou plates bandes à clef taillée en pointe de diamant (Arzon, bourg, fig. 12) ou en forme de frontons triangulaires.

Mais alors que ces phénomènes de régularisation surviennent, d'autres matériaux apparaissent qui seront de nature à bouleverser des formes architecturales d'une remarquable stabilité. C'est d'abord la brique, dont une des premières manifestations est visible à la villa de Gradavad, construite sur le littoral du golfe à Sarzeau en 1878, puis qui se répand dans les habitats plus modestes avant de constituer la plupart des encadrements des baies dans les années 1920. Elle sera remplacée à partir des années 1930 par le béton, tandis que les murs se couvrent de décors en ciment moulé et peint exécutés par les ouvriers italiens qui sont venus nombreux travailler en Bretagne entre les deux guerres (Saint-Gildas-de-Rhuys, Gouézan). Les ferronneries de fonte ferment les jours des portes et font garde-corps au-dessus des appuis de fenêtre. A l'intérieur, l'évolution est aussi sensible ; dès la fin du XIXe siècle, le plâtre est venu remplacer la chaux pour les enduits et les planches de bois pour les cloisons. Les sols de terre battue se couvrent de carreaux de grès colorés fabriqués dans le Beauvaisis,Sarzeau, Bréhuédic (fig. 14) les solives des plafonds sont dissimulées, et les murs eux-même découvrent le papier peint, ce dernier pouvant même, comme un exemple trouvé dans le port du Logéo (Sarzeau) l'a prouvé, être imité par de la peinture passée au pochoir.

c) Elévation et Typologie

La structure des logis va dans les années 30, sous l'influence de l'architecture de villégiature de plus en plus présente sur le canton, subir une révolution définitive. Nous avons déjà souligné la très grande stabilité des maisons et fermes entre le XVIIe siècle et le début du nôtre. Selon le statut et surtout la richesse du propriétaire, plusieurs types d'habitat peuvent se rencontrer. Nous ne reviendrons pas sur ces dépendances rudimentaires, très rares aujourd'hui, qui nous transmettent peut-être l'aspect d'un habitat primitif, pas plus que nous n'évoquerons la présence problable d'une architecture en pans de bois dans les zones les plus urbanisées du canton.

Ce n'est qu'au XVIe siècle que remontent les plus anciens exemples d'un habitat d'assez bonne qualité, appartenant à un type que l'on ne retrouve pas après le début du XVIIe siècle. Le logis, souvent étroit, est composé d'une pièce à vivre unique, à l'étage, sur une cuisine au rez-de-chaussée. Un escalier droit extérieur plaqué contre la façade, comme à Kerners en Arzon (fig. 15) ou 27, rue Paul Helleu à Sarzeau (disparu), ou une tourelle postérieure abritant un escalier en vis (15 rue du Général de Gaulle toujours à Sarzeau), permettait de desservir cet étage dont la noble fonction d'habitat se signale par l'ornementation de sa fenêtre unique, souvent très soignée, particulièrement au niveau de l'appui. Dans les exemples les plus luxueux remontant au XVIIe siècle, la gerbière du grenier peut être également ornée d'un haut fronton triangulaire chargé d'acrotères, ou d'un tympan encadré d'ailerons à volutes.

C'est parallèlement à cette architecture plutôt urbaine, que se forme le logis rural ou maritime. La maison de base est le "penty" ou petite maison, logis à pièce unique surmonté d'un grenier auquel on accède par une gerbière à l'aide d'une échelle. Quelques exemples

particulièrement réduits sont couverts en appentis (Arzon, Bourgneuf), mais la grande majorité d'entre elles sont protégées par une toiture à longs pans laissant les pignons latéraux découverts. La porte, à l'opposé de la cheminée, est l'unique accès, la fenêtre, le seul éclairage. De rares exemples n'ont qu'une porte comme accès et éclairage (Arzon, Labert, fig. 16).

Le type II n'est qu'une variante du premier obtenu par doublement de la surface habitable ; deux pièces à feu sont desservies par un couloir central en planches sur lequel donne la porte de l'édifice.

Dans les zones plus rurales, les grandes fermes isolées appartiennent parfois à un troisième type issu du second, celui du "logis-étable", traditionnel dans le reste du Morbihan, juxtaposant sous une même toiture une pièce unique et un espace pour les bêtes. (Le Vandour, Saint-Armel, croquis n°2). Une cloison, un couloir, voire seulement les mangeoires séparent dans ce cas les hommes de leur bétail. Ce type de structure est reconnaissable de l'extérieur par la dissymétrie de la façade ; si une fenêtre éclaire le logis, un simple jour aère la dépendance. Le plus ancien exemple de ce type d'édifice se retrouve à Saint-Armel, avec la ferme du Vandour datant du XVIe siècle (croquis n°2).

Ce n'est guère qu'après la fin du XVIIIe que se répandent les maisons à étage, liées souvent à l'essor de la caste privilégiée des capitaines Les premiers exemples de ce qui va devenir la maison type du capitaine aux longs-cours (celle de Keravalot à Arzon, datée de 1613, est encore en rez-de-chaussée), se multiplient à Port-Navalo à partir de 1800. Ils ont comme ancêtre une maison du XVIIe siècle située Impasse des Mouettes, avec une unique travée de fenêtres correspondant à la pièce du rez-de-chaussée et celle de l'étage, et une porte décalée donnant sur un escalier intérieur éclairé par un petit jour. Au XIXe siècle, le nombre de pièces a doublé, et l'élévation comporte soit deux travées, y compris ou non la porte, avec un escalier décalé, ou le plus souvent trois travées, la porte au centre donnant accès à un couloir menant à l'escalier postérieur. Ces opulentes maisons peuvent être doublées en profondeur, et suprême raffinement, couvertes à croupes. Citons celle de Kerouet-Saint-Martin, à Sarzeau, (fig. 17) qui, occupant l'extémité d'un alignement, se caractérise par la présence de deux façades perpendiculaires, l'une sur rue, et l'autre sur cour. Comme plus de deux siècles auparavant à Keravalot (Arzon), on y retrouve un muret séparant la cour du verger.

Les autres types de logis correspondent aux nouvelles pratiques architecturales introduites dans la Presqu' île avec l'essor du tourisme balnéaire, mais ne se répandent réellement que dans les années 1930. Trois types de ces maisons "modernes" peuvent être dégagés ;

Une première catégorie concerne des édifices de structure encore tradtionnelle, mais auxquels on a cherché à adjoindre un effet de « pignon en façade » par une traitement particulier de la berbière, qui entourée d'une structure en béton et décorée de ciment moulé, devient un véritable fronton. La seconde catégorie, plus répandue, brise cette tentative de symétrie en renforçant le corps de logis principal d'une aile en retour, soit fictive, soit réelle, surmontée d'un haut pingon protégé par une toiture largement débordante, parfois à demi-croupe. Le rez-de-chaussée est souvent réduit à un niveau de soubassement abritant cellier et garage, un escalier extérieur droit ou en équerre donnant accès à la partie habitable. L'ensemble, en milieu de parcelle, (l'implantation de type pavillonnaire remplaçant l'alignement traditionnel), est enrichi de jardinières d'attache en ciment, d'oculi, de baies à pans coupées voire de panneaux de céramique et de mosaïques (Arzon, 6 rue de la Poste : dossier communal Maison-Fermes fig. 2), le soubassement pouvant être traité en appareil polygonal tandis que le reste est enduit. La dernière catégorie, enfin, regroupe les maisons à façade-pignon, blocs cubiques souvent couverts à demi croupe, portant le même repertoire décoratif, et qui sont particulièrement abondantes dans les années 1940.

Croquis n°2 : SAINT-ARMEL : Le Vandour : élévation ouest et plan du rez-de-chaussée : restitution.

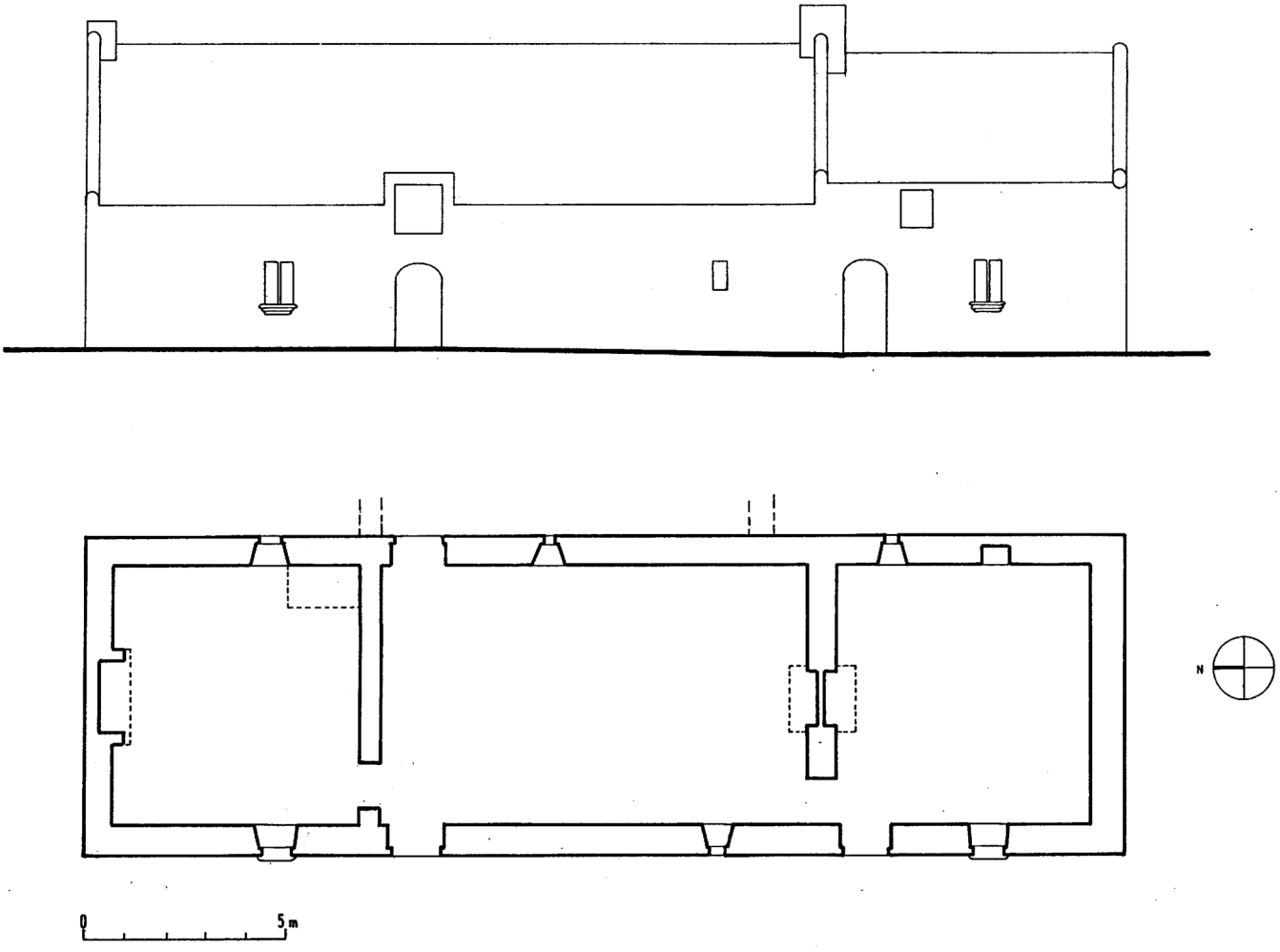

d) Les couvertures

Jusqu'aux années 1920, fréquents étaient encore sur la presqu'île les logis et les dépendances encore protégés de leurs couvertures végétales traditionnelles ; chaumes (fig. 11, Le Tour du Parc, Le Petit Mare), genêts, et peut-être surtout roseaux coupés dans les marécages nombreux à proximité de l'ancien parc de chasse des ducs de Bretagne. L'ardoise était elle utilisée pour les résidences plus luxueuses, et elle a remplacé totalement les matériaux végétaux. Cette transformation, souvent effectuée à la fin du XIXe siècle, a laissé des traces bien visibles ; dans beaucoup de cas, les toitures très pentues nécessitées par le chaume pour permettre un meilleur écoulement des eaux de pluies, ont été rectifiées. Les murs goutterots ont été surélevés d'entre quarante centimètres et un mètre, ce qui permettait un accroissement de la capacité des greniers. Souvent, la présence d'un larmier à la base d'une souche de cheminée, aujourd'hui inutile car placé trop haut, témoigne également de l'abandon de la couverture végétale pour l'ardoise. Au XIXe siècle, les toitures ont parfois été mises en place en protégeant les pignons, traditionnellement découverts, une bande d'ardoise, la ruellée, débordant même au sommet de la paroi extérieure du mur-pignon. Mais la véritable innovation est à partir de la même époque l'utilisation de tuiles. Le premier exemple attesté sur le canton n'appartient pas à un édifice résidentiel ; le sémaphore de la Pointe du Grand Mont à Saint-Gildas, construit vers 1866 sur une falaise particulièrement exposée aux tempêtes de l'océan, avait été doté d'une telle toiture plus résistante au vent que l'ardoise. Les villas et les maisons "modernes" des années 1920-1930 vont utiliser ce matériau dont l'emploi restera cependant peu fréquent (Arzon, Port-Navalo, La Pointe, fig. 18).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.	I	Plan de situation des oeuvres sélectionnées. Carte IGN 1/125000e.	
Doc.	1	**Arzon. Kéravalot.** Maison. Cadastre 1828, section D1.	93 56 00297 X
Fig.	1	**Sarzeau. Kerfontaine.** Hameau, état en 1970.	P.I. 185/13A
Fig.	2	**Sarzeau. La Grée Penvins.** Ferme AT 244 : appentis.	(Photocopie du cliché 93 56 00734 X)
Fig.	3	**Sarzeau. Le Riellec.** Dépendance.	(Photocopie du cliché 93 56 00740 X)
Fig.	4	**Saint-Gildas-de-Rhuys. La Saline.** Étable.	(Photocopie du cliché 93 56 00912 X)
Fig.	5	**Sarzeau. La Villeneuve.** Maison p. 219. Fournil	(Photocopie du cliché 93 56 00767 X)
Fig.	6	**Arzon. Kéravalot.** Puits.	(Photocopie du cliché 93 56 01070 X)
Fig.	7	**Arzon. Béninze.** Maison.	(Photocopie du cliché 93 56 01077 X)
Fig.	8	**Le Tour du Parc. Boderhaff.** Maison	(Photocopie du cliché 93 56 00499 X)
Fig.	9	**Saint-Armel. Le Vandour.** Fenêtre.	(photocopie du cliché 93 56 00541 X)
Fig.	10	**Saint-Gildas-de-Rhuys.** 6 rue des Venètes.	93 56 01114 X 93 56 01115 XA*
Fig.	11	**Le Tour du Parc. Le Petit Mare.** Ferme : état en 1970.	P.I. 4/23
Fig.	12	**ARZON. Bourg.** Maison de capitaine.	(Photocopie du cliché 93 56 00920 X)
Fig.	13	**Sarzeau. Gradavad.** Maison.	(Photocopie du cliché 93 56 01820 X)
Fig.	14	**Sarzeau. Bréhuidic.** Maison p. 90 : détail du pavement	93 56 01986 X
Fig.	15	**Arzon. Kerners.** Maison	(Photocopie du cliché 93 56 00925 X)
Fig.	16	**Arzon. Labert,** rue de Verdun. Maison	(Photocopie du cliché 93 56 00956 X)
Fig.	17	**Sarzeau. Kerhouet Saint-Martin.** Maison de capitaine.	(Photocopie du cliché 93 56 00713 X)
Fig.	18	**Arzon. Port Navalo.** Rue du phare. Toiture en tuiles.	(Photocopie du cliché 93 56 1467 X)

* Cliché couleur disponible à la photothèque de l'Inventaire.

PL. I. PLAN DE SITUATION DES OEUVRES SÉLECTIONNÉES.
CARTE IGN 1/125000E.

Doc.1 **Arzon, Keravelot. Maison cadastre 1828, section D1** **Cl.Inv.Artur/Lambart**

93 56 00297 X

Fig.1 Sarzeau, Kerfontaine. Hameau, état en 1970

Cl.Inv.Artur/Lambart

70 56 185/13Z

Fig.2 Sarzeau, La Grée Penvins. Ferme AT 244 : appentis

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00734 X

Fig.3 Sarzeau, Le Riellec. Dépendance

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00740 X

Fig.4 Saint-Gildas-de-Rhuys, La Saline. Etable

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00912 X

Fig.5 Sarzeau, La Villeneuve. Maison parcelle 219 : fournil

Cl.Inv.Artur/Lambart
93 56 00767 X

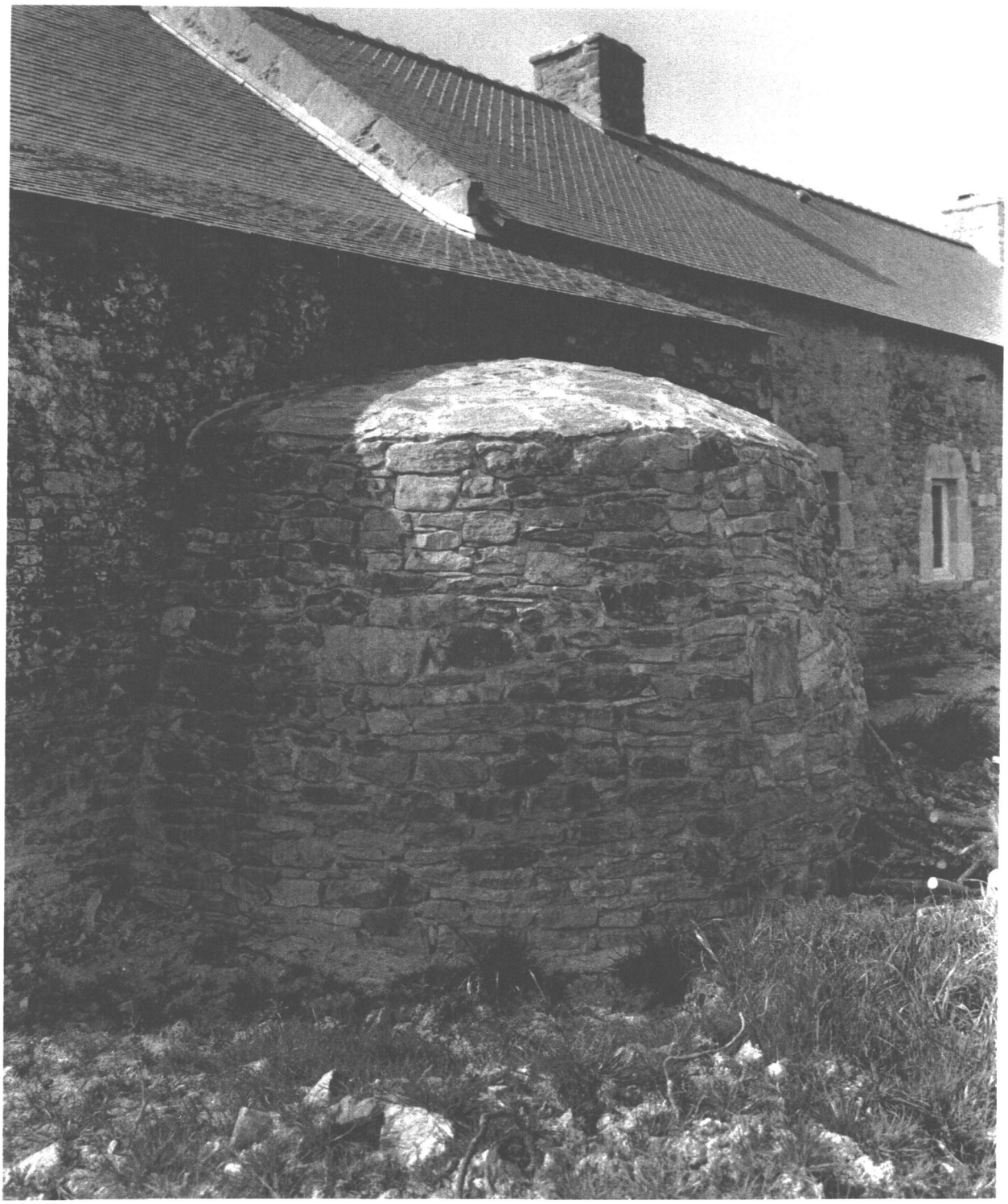

Fig.6 Arzon, Keravalot. Puits

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 01070 X

Fig.7 Arzon, Béninze. maison

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 01077 X

Fig.8 Le Tour du Parc, Boderharff. Maison

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00499 X

Fig.9 Saint-Armel, Le Vandour. Maison : détail fenêtre

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00541 X

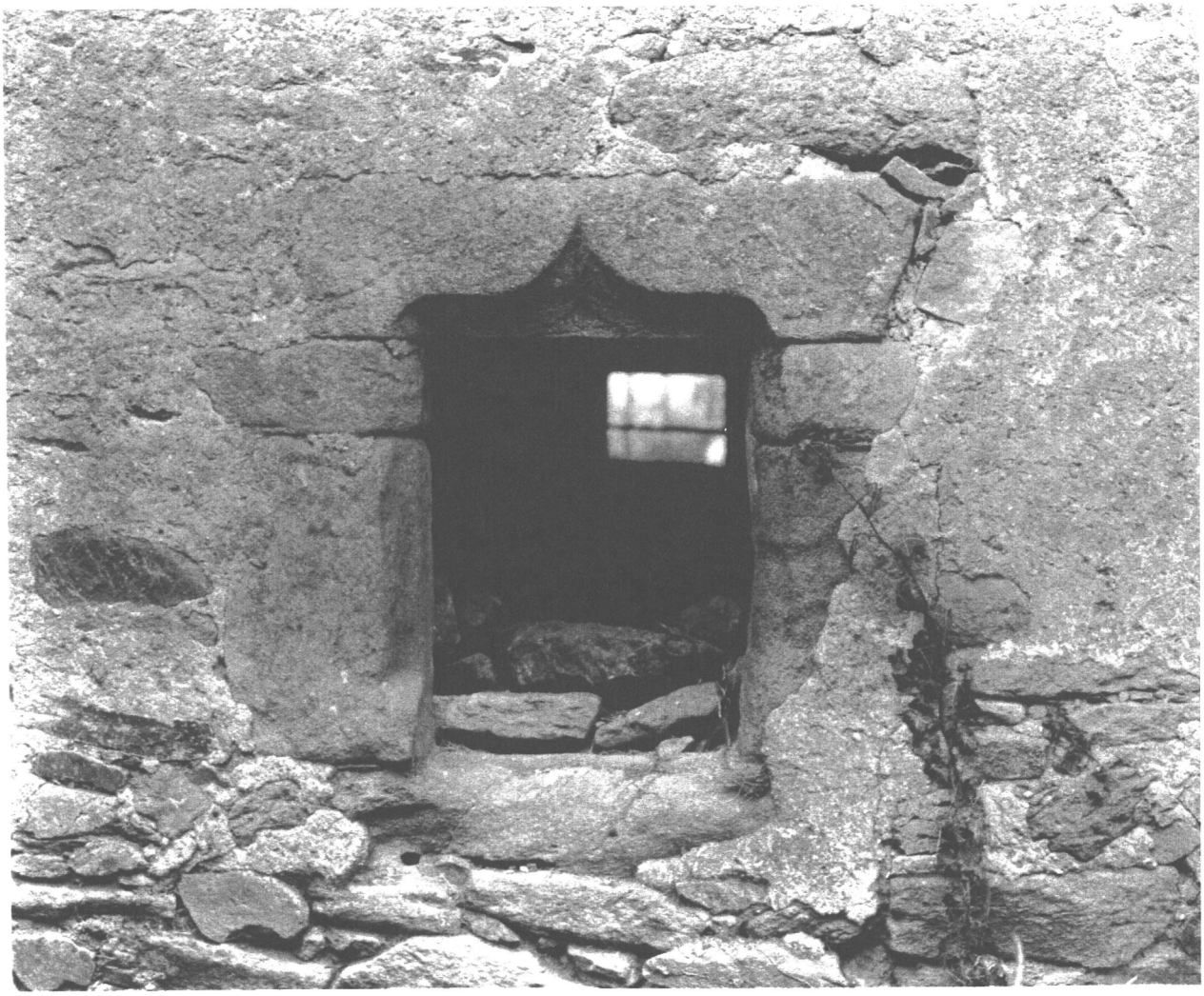

Fig.10 Saint-Gildas-de-Rhuys, 6 rue des Venètes

Cl.Inv.Artur/Lambart
93 56 01114 X
93 56 01115 XA

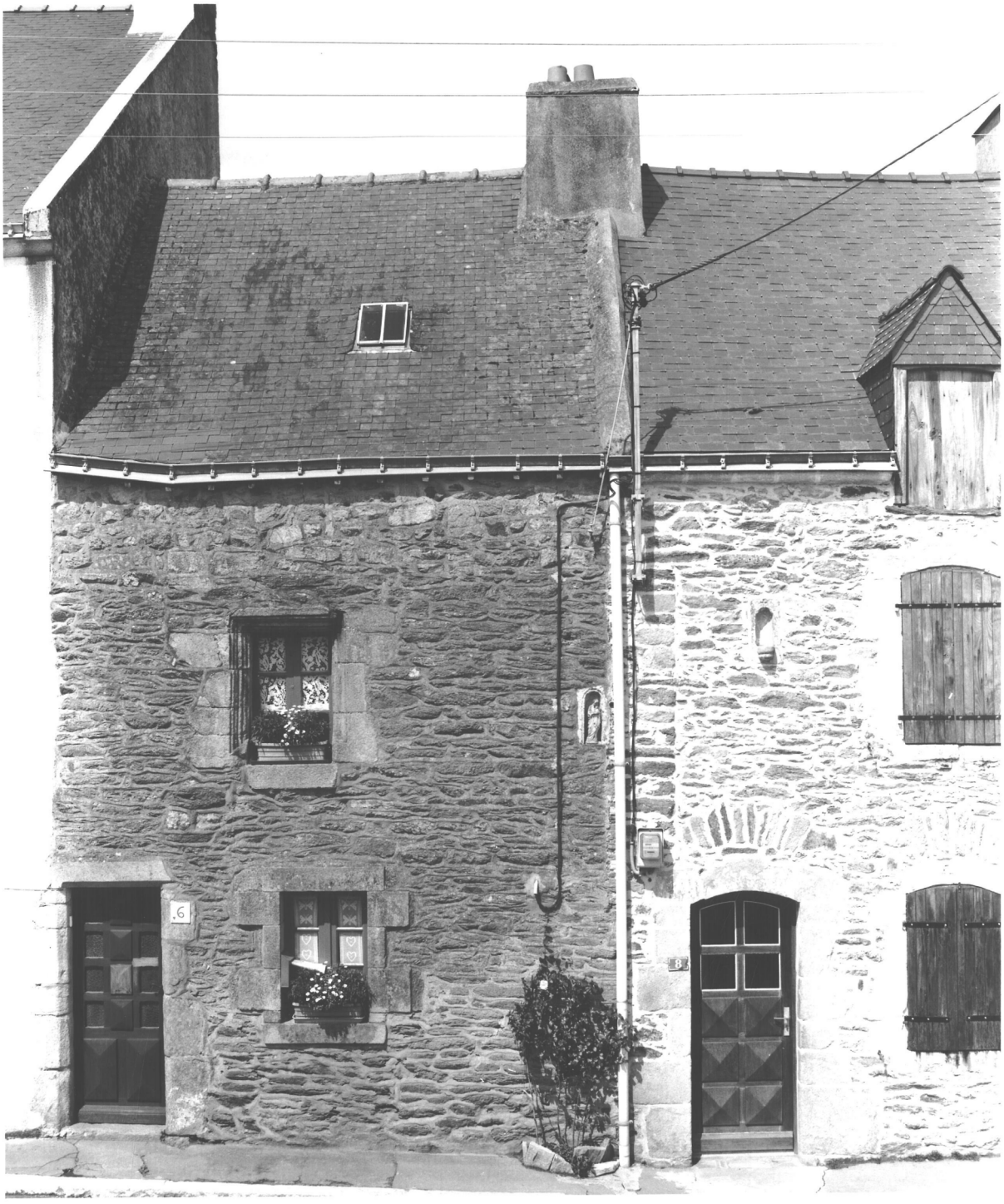

Fig.11 Le Tour du Parc, Le Petit Mare. Ferme : état en 1970 Cl.Inv.Artur/Lambart

70 56 4/23 Z

Fig.12 Arzon, maison de Capitaine

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00920 X

Fig.13 Sarzeau, Gradavad. Maison

Cl.Inv.Artur/Lambart
93 56 01820 X

Fig.14 Sarzeau, Brehuidic. Maison parcelle 90 : détail du pavement Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 01986 X

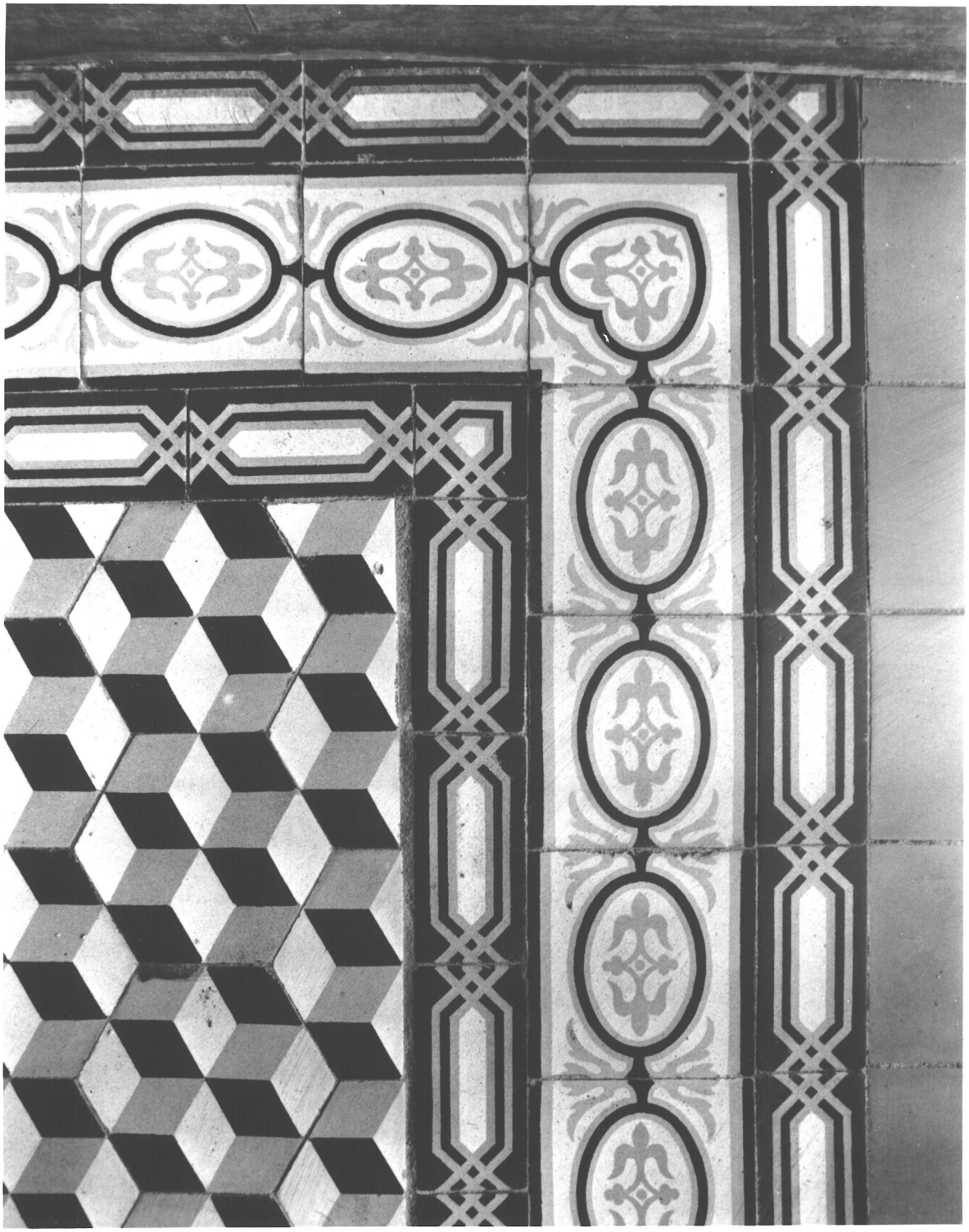

Fig.15 Arzon. Kerners. Maison

Cl.Inv.Artur/Lambart
93 56 00925 X

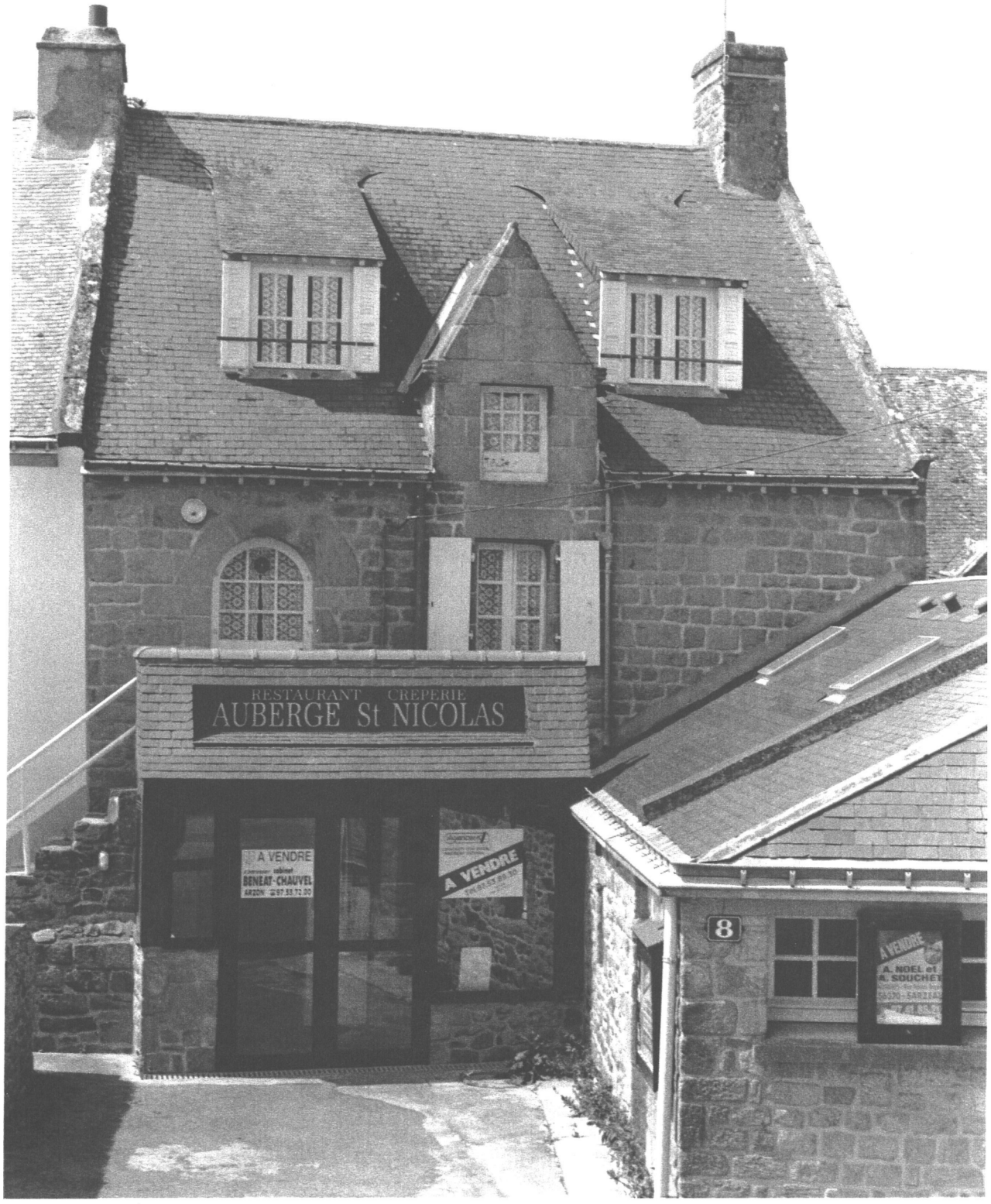

Fig.16 Arzon, Labert rue de Verdun. Maison

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00956 X

Fig.17 Sarzeau, Kerhouet Saint Martin. Maison de Capitaine

Cl.Inv.Artur/Lambart

93 56 00713 X

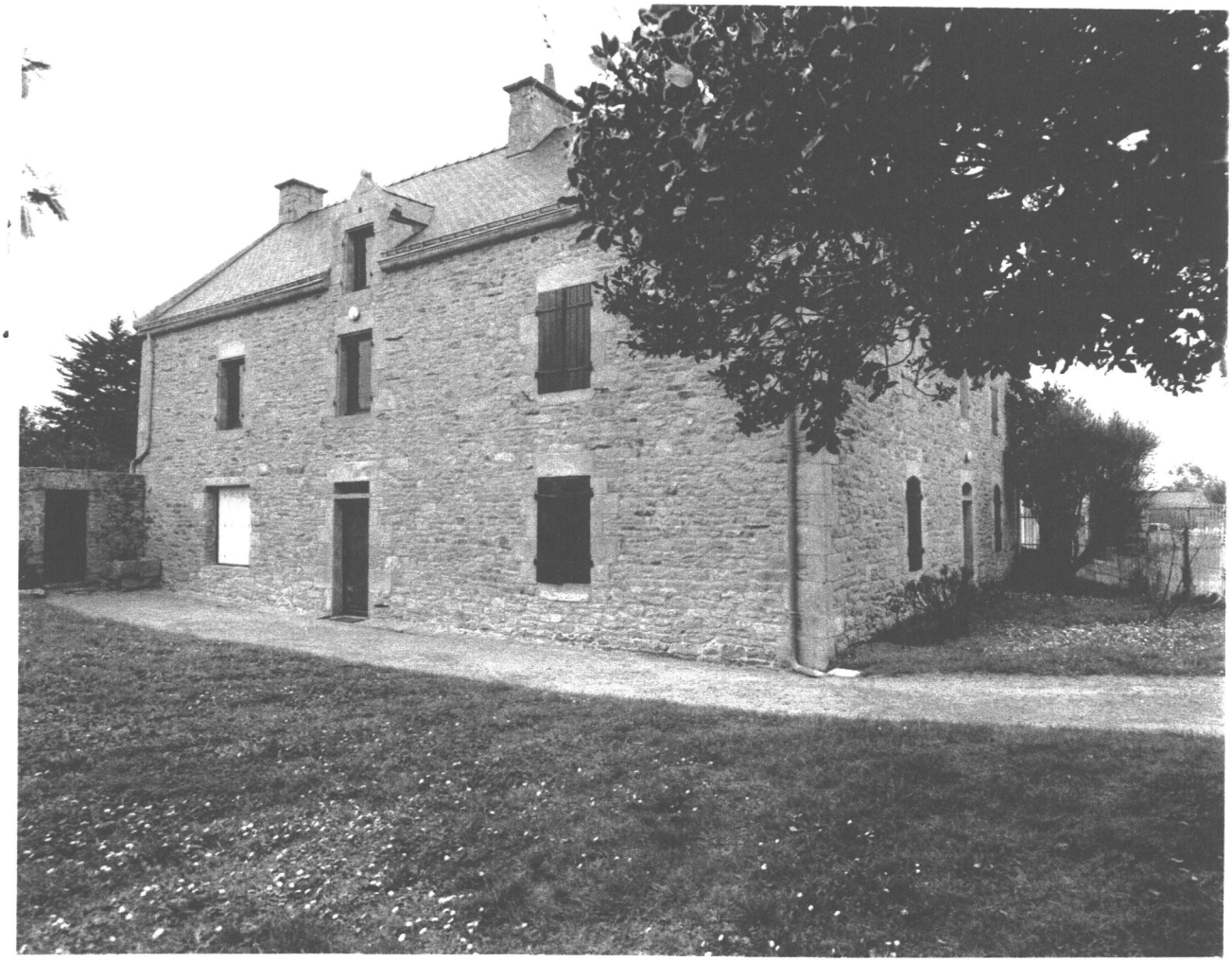

Fig.18 Arzon, Port Navalo. Maison rue du Phare, toiture en tuile

Cl.Inv.Artur/Lambart
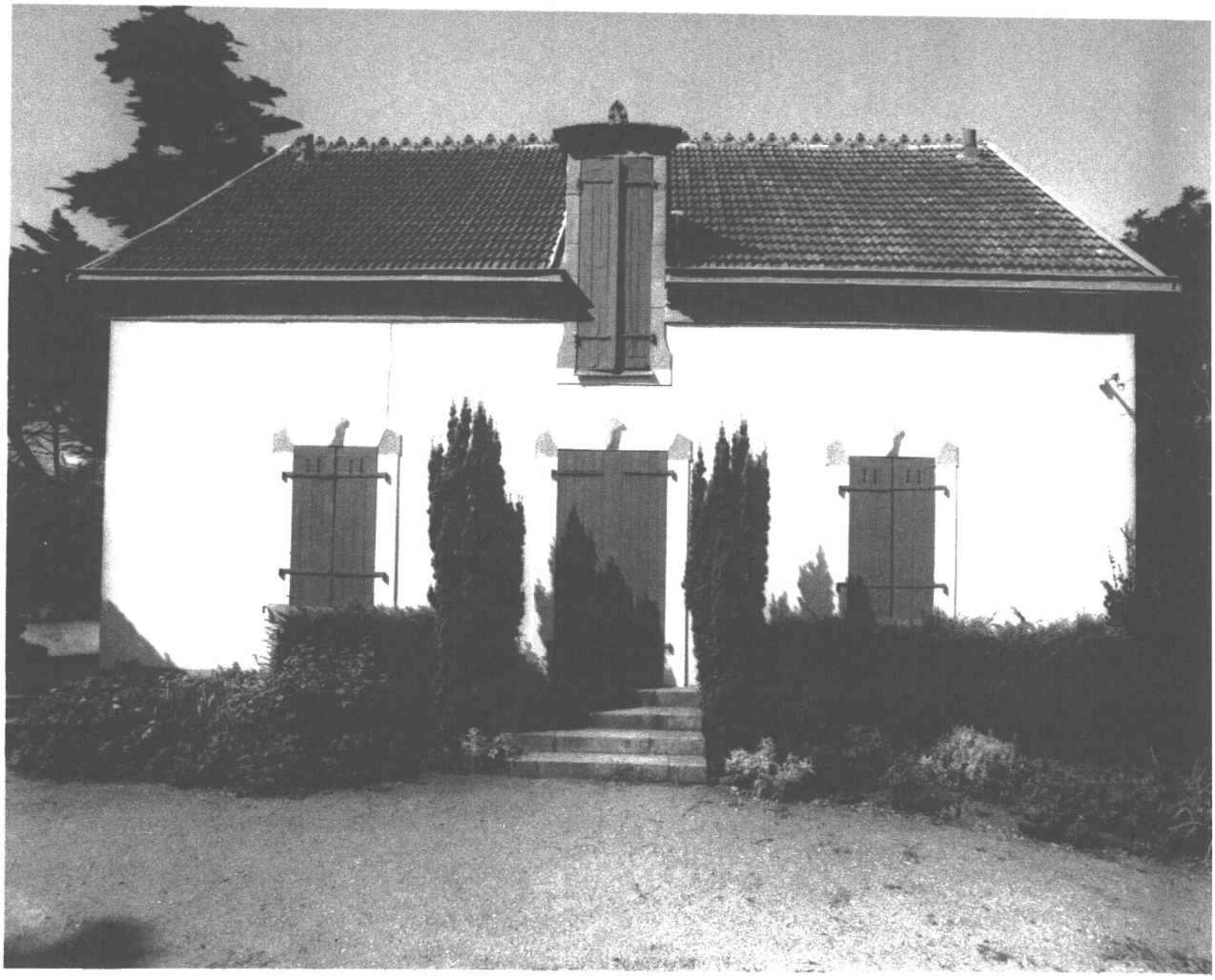
93 56 01467 X